

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : FILAVAC VHD K C+V SUSPENSION INJECTABLE POUR LAPINS, Suspension injectable

Titulaire : FILAVIE

Composition : virus de la maladie virale hémorragique du lapin-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1386663 7/2015

Date de décision : 06/03/2017